

Le gouvernement serait prêt à tester la concurrence sur des trains de nuit

TRANSPORT

Le gouvernement doit annoncer vendredi ses premières décisions sur les trains Intercités.

Le scénario d'une expérimentation de la concurrence sur des trains de nuit revient avec insistance.

Lionel Steinmann
lsteinmann@lesechos.fr

L'Etat osera-t-il briser le tabou de la mise en concurrence de la SNCF sur certaines lignes Intercités? Le secrétaire d'Etat aux Transports, Alain Vidalies, doit faire vendredi un « point d'étape » sur le plan qu'il compte mettre en place pour assurer un « nouvel avenir » à ces liaisons nationales hors TGV, dont il a la responsabilité, et qui sont devenues un gouffre financier pour l'entreprise publique (le déficit d'exploitation tutoierait les 400 millions d'euros en 2015). Et, selon une rumeur persistante ces dernières semaines, le gouvernement se serait décidé à expérimenter l'ouverture à la concurrence sur certaines lignes, faute de quoi lesquelles seraient condamnées à la fermeture.

La commission présidée par le député PS, Philippe Duron, avait évoqué cette hypothèse dès

mai 2015, dans le diagnostic très fouillé réalisé à la demande des pouvoirs publics. Après avoir évoqué l'urgence à agir (chute de 20 % du nombre de voyageurs depuis 2011, matériel roulant hors d'âge...) et préconisé des réductions de dessertes, voire des transferts de lignes sur autocar (voir carte ci-contre), le rapport proposait de faire de certaines lignes un test de l'ouverture à la concurrence.

« Cette première expérimentation pourrait porter sur les lignes de nuit, puis dans un second temps sur certaines lignes de jour, selon des modalités à définir », avançait la commission. Objectif : préparer la SNCF à l'ouverture inéluctable du marché français du transport de voyageurs.

Mais aussi, ce qui n'était pas dit explicitement, sauver des lignes vouées sinon à disparaître. Car le rapport était très pessimiste sur l'avenir des trains de nuit, qui représentent 3 % des voyages Intercités mais 25 % des déficits. Le transfert à un opérateur privé apparaissait donc implicitement comme l'alternative à la suppression pure et simple pour plusieurs

25 %

LA PART DU DÉFICIT DES INTERCITÉS

imputable aux seuls trains de nuit, lesquels ne représentent que 3 % des voyages des Intercités.

dessertes. Dans un premier temps, le gouvernement a toutefois écarté cette hypothèse. Il a lancé une nouvelle phase de concertation, qui permettrait de reporter les annonces désagréables après les élections régionales. Mais l'échéance est passée et, selon plusieurs sources, Alain Vidalies pourrait vendredi annoncer cette fameuse expérimentation de la concurrence sur les trains de nuit.

« Appel à manifestation d'intérêt »

Ce scénario a été évoqué de manière très directe par la SNCF, elle-même. Interrogé fin janvier par « Le Parisien » sur une éventuelle disparition des trains de nuit, Jean Ghédira, le directeur des Intercités, a répondu : « C'est au politique de répondre [...] En février, l'Etat pourrait donc annoncer un appel à manifestation d'intérêt, pour savoir si des opérateurs extérieurs à la SNCF sont intéressés pour les exploiter. »

D'après un spécialiste du secteur, « c'était encore la position du gouvernement la semaine dernière ». Un revirement de dernière minute sous la pression des syndicats n'est pas à exclure, le sujet ayant souvent été évoqué comme un casus belli par les organisations les plus dures. « Mais elles seront moins enclines à faire grève si l'alternative est la fermeture pure et simple de la ligne », veut croire un proche du dossier. Ni la SNCF ni le gouvernement n'ont souhaité faire de commentaires. ■

Les dessertes Intercités de jour sur la sellette, selon la commission Duron

